



ORDURES MÉNAGÈRES

La gestion des ordures ménagères incombe depuis le 1^{er} janvier 2018 au **Syndicat Départemental Energie et Déchets. (SDED 52)**

R-APPEL

Pour tous problèmes relatifs à la collecte des déchets en porte à porte, mais aussi des apports volontaires aux bennes, vous adresser au service du **SDED 52** :

Adresse : 40 bis avenue du Mal Foch 52000 CHAUMONT

N° téléphone : 03 25 36 09 29

Courriel : sded52@sded52.fr

La facturation est gérée par le service de facturation de la Communauté d'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles qui se situe en Mairie de Froncles :

N° téléphone : 03 25 01 48 59

Courriel : OM@agglomeration-chaumont.fr

JOURS DE RAMASSAGE

Toutes les semaines :

Ramassage des Ordures Ménagères le jeudi matin. Sortir les bacs la veille au soir, soit le mercredi soir et les rentrer dès la levée des OM.

Toutes les deux semaines : Semaine Paire :

Ramassage des sacs de tri sélectif le lundi matin. Sortir les sacs la veille au soir, soit le dimanche soir.

Nouveauté au 1^{er} janvier 2018. Les petits cartons et cartonnettes ne vont plus dans les sacs jaunes mais sont à mettre en apport personnel dans la borne avec les journaux



DECHETTERIE.

Jours d'ouverture de la déchetterie

Période d'hiver : du 1^{er} novembre au 31 mars

Le mardi après-midi de 13 h 30 à 16 h 00

Le jeudi matin de 10 h 00 à 12 h 00

Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00